

La Cour Constitutionnelle organise une conférence intitulée : « L'Algérie cœur de la Méditerranée et passerelle entre les deux rives: lecture des valeurs de coexistence et de dignité »

La Cour Constitutionnelle organise une conférence intitulée : « L'Algérie cœur de la Méditerranée et passerelle entre les deux rives: lecture des valeurs de coexistence et de dignité »

La Cour constitutionnelle a organisé, à Alger, une conférence intitulée : « L'Algérie cœur de la Méditerranée et passerelle entre les deux rives : lecture des valeurs de coexistence et de dignité », animée par l'universitaire et ancien secrétaire général du Haut Conseil Islamique (HCI), M. Boumediene Bouzid.

Cette rencontre, qui s'est déroulée sous la supervision de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, en présence des membres et des cadres de la Cour, vise à concrétiser sa mission institutionnelle tendant à renforcer l'ouverture sur la société et les institutions de la République, et ce, dans le cadre des conférences mensuelles visant à interagir avec les questions d'actualité.

A cette occasion, M. Boumediene a évoqué la thématique sous ses dimensions historique, civilisationnelle et spirituelle, partant de l'idée centrale selon laquelle le parcours de l'Algérie à travers l'histoire se reflète dans « la diplomatie de la dignité ».

Il s'est arrêté, à ce titre, sur des étapes phares de l'histoire du pays, citant l'Emir Abdelkader comme modèle de tolérance entre les religions, ainsi que la Déclaration du 1er Novembre 1954.

Le conférencier a souligné que l'Algérie a puisé son système de valeurs dans son patrimoine séculaire et son Islam ouvert prônant la tolérance et la coexistence, ce

qui a habilité l'Algérie, historiquement et culturellement, à être une passerelle entre les deux rives, le cœur de la Méditerranée et un port d'attache spirituel pour l'Afrique, avant d'évoquer la relation organique entre la dignité, la tolérance et la coexistence en tant que système de valeurs indivisible.

Les travaux de la conférence ont donné lieu à un débat scientifique mettant en exergue la place civilisationnelle de l'Algérie, forte de son héritage, de sa position géographique stratégique et de son histoire militante honorable, des atouts qui font du pays un pont civilisationnel solide entre les deux rives de la Méditerranée et un porte-étendard des valeurs de coexistence et de dignité humaine, sous l'égide des principes de démocratie et de souveraineté de la loi consacrés par la Constitution algérienne.

La rencontre a vu la participation d'enseignants universitaires et d'étudiants des facultés des Sciences islamiques et de Droit (Université d'Alger 1), des facultés des Sciences sociales et des Sciences humaines (Université d'Alger 2), de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Bouzaréah, ainsi que des enseignants de l'Ecole des sciences islamiques « Dar El-Coran » de Djamaâ El-Djazair.